

VOS PRÉLÈVEMENTS

■ Toute domiciliation de quittance pour constitution du dossier (annuel)	1 180 XPF
■ Annulation	2 477 XPF
■ Modification sur prélèvements	2 585 XPF (2 844 XPF TTC)
■ Commission de rejet (prov. insuffisante)	3 066 XPF

VOS PRÊTS

FRAIS DE DOSSIER

■ Particuliers	1% du capital emprunté
■ Minimum de facturation	10 000 XPF
■ Frais de dossier TIARE CRÉDIT LIBERTÉ	1% du capital emprunté
■ Minimum de facturation	5 000 XPF
■ Commission de frais de dossier pour renouvellement crédit d'exploitation : particulier	6 490 XPF
■ Frais sur états immobiliers (transcription et inscription) :	
- Jusqu'à 10 transcriptions	706 XPF
- Au delà de la 10 ^{ème} par état	59 XPF
■ Acte de nantissement de véhicule ou de matériel	9 913 XPF
■ Hypothèque maritime/Aérienne	9 913 XPF
■ Nantissement portefeuille titres (métropole) (parts sociales - actions) affaires locales + frais réels	2 949 XPF
■ Acte de nantissement de marchés, main levée du nantissement	9 913 XPF
■ Acte de nantissement de fonds de commerce	11 800 XPF
■ Annulation de dossier	11 800 XPF
■ Avenant à un contrat de prêt aux particuliers	11 800 XPF
■ Règlement anticipé partiel :	
- Prêt immobilier, en % du capital restant dû	3%
- Autres prêts en % du capital restant dû	4%
■ Commission d'intervention pour échéances impayées :	
- Particuliers	2 754 XPF
- Frais de port	942 XPF (1 036 XPF TTC)

SERVICES ANNEXES

■ Copie aux cautions	1 237 XPF
■ Attestation d'engagement ou de non engagement	3 066 XPF
■ Attestation accord de crédit	3 066 XPF
■ Commission pour réédition ou copie de caution	1 237 XPF (1 361 XPF TTC)
■ Tableau d'amortissement crédit vivant	2 500 XPF (2 750 XPF TTC)
■ Tableau d'amortissement crédit soldé	3 000 XPF (3 300 XPF TTC)

SERVICES ET FRAIS DIVERS

RÈGLEMENT D'UN COMPTE DE SUCCESSION

■ < à 50 000 XPF	1 769 XPF
■ > à 50 000 XPF et < à 500 000 XPF	17 701 XPF
■ > à 500 000 XPF	35 405 XPF

FRAIS DE RECHERCHES ET DE PHOTOCOPIES

■ Recherches diverses sans photocopie	1 237 XPF (1 361 XPF TTC)
■ Recherche par photocopie additionnelle	246 XPF (271 XPF TTC)
■ Recherches diverses avec photocopie simple	1 237 XPF (1 361 XPF TTC)
■ Par photocopie additionnelle	246 XPF (271 XPF TTC)

RÉCUPÉRATION FRAIS DE TÉLÉCOPIE - EXPÉDITION HORS TVA

Selon zone géographique

■ Forfait 3 minutes	Mini 942 XPF HT/Maxi 5 311 XPF HT (Mini 1036 XPF TTC/Maxi 5 842 XPF TTC)
■ Par minute supplémentaire	Mini 469 XPF HT/Maxi 1 769 XPF HT (Mini 516 XPF TTC/ Maxi 1 946 XPF TTC)

RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE TÉLÉCOPIE - RÉCEPTION HORS TVA

■ La première page	942 XPF (1 036 XPF TTC)
■ Par page supplémentaire	589 XPF (648 XPF TTC)
■ Récupération des frais de 'SWIFT' : tarif unique	1 769 XPF (1 946 XPF TTC)
■ Commission pour frais d'envoi documents par mail	930 XPF (1 023 XPF TTC)

AUTRES SERVICES

■ Vos comptes par téléphone :	
tarif communication en vigueur : 3 UT dès l'établissement de l'appel + 2 UT par tranche de 4 min. (UT = unités telecoms = 34 F TTC)	
■ Serveur vocal TIARE PHONE 36 65 43	
■ Opposition Carte TIARE : 47 02 47	
■ Opposition Carte VISA : 00 33 2 54 54 67 14	
■ Opposition Carte VISA PREMIER : 00 33 1 42 77 45 45	
■ www.banque-tahiti.pf	

VOS OPÉRATIONS SUR TITRES

■ Ouverture - Clôture de comptes titres	3 864 XPF
■ Frais de passage d'ordre par courrier, fax ou e-mail (dans la limite de 6 ordres dans le même sens)	1 986 XPF (2 185 XPF TTC)
■ Ordre supplémentaire	153 XPF (168 XPF TTC)
■ OST (souscription, introduction, attribution)	1 654 XPF
■ OST internationale	1 323 XPF
■ Transfert de compte (sortant France) par ligne Minimum	1 323 XPF 4 415 XPF
■ Transfert de compte (sortant étranger) par ligne Minimum	6 622 XPF 13 245 XPF

CONVENTION DE GESTION

■ Mandat de gestion - Calculé sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtée au 31 décembre de l'année antérieure	10% TVA
■ Minimum	45 992 XPF (50 591 XPF TTC)
■ Frais d'arbitrage	589 XPF (648 XPF TTC)
■ Frais sur ordre annulé	580 XPF (685 XPF TTC)

FRAIS DE COURTAGE

■ Bourse Française :	
- Minimum par ligne	1 975 XPF
- Euros 0 à 76499,99	1,40%
- Euros 76 500 à 305 000	1,30%
- Euros > à 305 000	0,50%
■ Bourses étrangères Minimum	6 622 XPF
■ Frais de courtage par ligne (+ frais de correspondants)	1,40%
■ OPCVM hors Groupe Caisse d'Épargne Frais de courtage	5 518 XPF
■ Ordre de bourse française passé par Tiare Net :	
- Minimum par ligne	1 500 XPF
- Frais de courtage par ligne	0,60%
■ Ordre de bourse étrangère passé par Tiare Net :	
- Minimum par ligne	4 000 XPF
- Frais de courtage par ligne	0,70%
■ Frais sur nantissement d'assurance-vie	10 000 XPF
■ Commission abonnement OPCVM (par ordre)	1 975 XPF
■ Commission pour les coupons 1 000 XPF minimum 5 000 XPF le coupon	

DROITS DE GARDE

■ Calculés sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtées au 31 décembre de l'année antérieure	
■ Commission proportionnelle pour les valeurs non exonérées Minimum	3 973 XPF (4 370 XPF TTC)
■ Euros 0 à 49 999,99	0,24% HT
■ Euros 50 000 à 249 999,99	0,17% HT
■ Euros 250 000 à 499 999,99	0,12% HT
■ Euros 500 000 à 1 000 000	0,10% HT
■ Euros > 1 000 000	0,06% HT
■ Commission fixe par ligne	551 XPF (606 XPF TTC)
■ Portefeuille constitué de valeurs Groupe Caisse d'Épargne et/ou de fonds CLAM à capital garanti non échus souscrits avant le 31/12/2004, forfait droit de garde.	2 759 XPF (3 035 XPF TTC)

La Banque de Tahiti en Polynésie française

Agences à Tahiti

JEAN BREAUD*	Tél. : 50 51 60 - Fax : 50 51 61
GAUGUIN*	Tél. : 41 70 10 - Fax : 41 70 46
FARE UTE*	Tél. : 50 23 23 - Fax : 50 23 24
PAOFAI*	Tél. : 50 97 40 - Fax : 41 94 35
PIRAE*	Tél. : 50 27 50 - Fax : 43 93 81
FARE TONY*	Tél. : 50 42 42 - Fax : 50 42 40
FAA'A*	Tél. : 80 03 85 - Fax : 81 24 97
PUNAAUJIA*	Tél. : 50 89 10 - Fax : 45 08 53
PAPARA*	Tél. : 50 53 40 - Fax : 50 53 41
TARAVAO*	Tél. : 54 73 54 - Fax : 57 01 43
MAHINA*	Tél. : 50 27 37 - Fax : 42 92 22

Agences dans les îles

MOOREA*	Tél. : 55 00 55 - Fax : 56 37 28
HUAHINE*	Tél. : 68 82 46 - Fax : 68 80 39
RAIATEA*	Tél. : 60 02 80 - Fax : 66 25 68
TAHAA	Tél. : 65 63 14 - Fax : 66 25 68
BORA BORA*	Tél. : 60 59 99 - Fax : 67 61 75
TUBUAI	Tél. : 95 03 63 - Fax : 95 03 63
RANGIROA	Tél. : 96 85 52 - Fax : 96 85 52

Centre d'Affaires

.....Tél. : 41 70 99 - Fax : 43 46 98

E-mail :entreprises@bt.pf

Centre Professionnels

.....Tél. : 50 52 60 - Fax : 50 52 61

E-mail :professionnels@bt.pf

Gestion Privée

.....Tél. : 41 70 25 - Fax : 42 73 76

E-mail :gestionprivée@bt.pf

Affaires Internationales

.....Tél. : 41 70 55 - Fax : 41 71 53

E-mail :international@bt.pf

Océor Lease Tahiti

.....Tél. : 50 24 24 - Fax : 50 24 20

E-mail :olt@bt.pf

(*) Guichets automatiques bancaires extérieurs 24h/24

- TIAREPHONE36 65 43

- SITE INTERNETwww.banque-tahiti.pf

- E-mailcontact@bt.pf

- Standard Banque de Tahiti pour vous guider : Tél. : 41 70 00 - Fax : 42 33 76

Banque de Tahiti
Siège social : 38 rue François Cardella
B.P. 1602 - 98713 Papeete - Tahiti
Polynésie française



PubConseil

Principales conditions applicables aux opérations bancaires des particuliers.

Conditions applicables au 1^{er} septembre 2010.
Ces conditions peuvent être modifiées sans préavis.
TVA en vigueur 10%.



Consultez dès maintenant votre conseiller commercial pour obtenir la grille tarifaire exhaustive.

ou sur www.banque-tahiti.pf



OUVERTURE ET GESTION DE VOTRE COMPTE

FRAIS DE GESTION

■ Ouverture de comptes ordinaires particuliers	Gratuit
■ Frais de tenue de compte	334 XPF/mois
■ Découvert en compte non convenu	
Taux nominal : selon barème en vigueur TBBT + 12,90% (au 15/05/2009 : 20,25%)	
■ Commission par mois si dépassement (+ taux agios)	1 886 XPF
■ Commission d'intervention particuliers, par jour, quel que soit le nombre d'opérations	1 137 XPF
■ Commission forfaitaire Taurea Kid	Gratuit
■ Commission forfaitaire Taurea Ado	290 XPF/mois
■ Commission forfaitaire Taurea Nui	420 XPF/mois
■ Compte dormant	5 900 XPF/an
■ Frais de clôture de compte	1 201 XPF
■ Comptes en devises :	
commission de tenue de compte	1 886 XPF/trimestre
■ Ouverture de compte à terme en XPF : minimum de dépôt 500 000 XPF	Gratuit
■ Ouverture de compte à terme en devises : minimum de dépôt 500 000 XPF	Gratuit
■ Ouverture de compte sur livret	Gratuit
■ Compte sur livret, frais de tenue de compte	1 600 XPF/trimestre
■ Frais de tenue de compte PEL/CEL	Gratuit
■ Transfert CEL ou PEL dans un autre établissement	16 688 XPF
■ Remboursement anticipé CAT (Compte À Terme)	5 561 XPF
■ Avis à tiers détenteur - Saisie arrêt	9 913 XPF
■ Transfert de compte dans une autre agence BT	Gratuit
■ Commission pour frais de retour NPAI (NHabite Plus à l'Adresse Indiquée)	1 650 XPF (1 815 XPF TTC)

INFORMATIONS SUR COMPTE

■ Délivrance d'un RIB	Gratuit
■ Relevé édité sur distributeur automatique	Gratuit
■ Relevé de compte mensuel	Gratuit
■ Relevés de compte autres que mensuels :	
- Journalier	3 066 XPF/mois
- Hebdomadaire	2 476 XPF/mois
- Bi-mensuel	2 241 XPF/mois
- Décadaire à l'arrêté	2 241 XPF/mois
- Courrier guichet	648 XPF/mois
■ Relevés de compte par fax	
destination étranger (maxi 3 pages)	6 254 XPF (6 879 XPF TTC)
■ Relevés de compte nécessitant recherche aux archives	2 200 XPF (2 420 XPF TTC)
■ Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	12 390 XPF (13 629 XPF TTC)
■ Frais de renseignements interbancaires	3 717 XPF (4 089 XPF TTC)
■ Information des cautions (par lettre et par an)	5 900 XPF
■ Commission sur les attestations de dépôt ou d'augmentation de capital ou de solvabilité	3 161 XPF (3 477 XPF TTC)

BANQUE À DISTANCE

■ Abonnement site internet Tiare Net	Gratuit
■ Abonnement serveur vocal Tiare Phone	Gratuit
■ Ré-édition des codes d'accès internet	1 500 XPF (1 650 XPF TTC)
■ EDI Service d'envoi de fichier	515 XPF (565 XPF TTC)/mois

DATE DE LA VALEUR APPLIQUÉE

(jours ouvrés)	
Débit : valeur veille	
Crédit : valeur lendemain	
Versements, retraits d'espèces guichet : valeur jour	

RÉMUNÉRATION COMPTE ÉPARGNE

Taux annuel 1,75% l'an (taux au 15/05/2009)	
Décompte des valeurs par quinzaine	

VOS MOYENS DE PAIEMENT

VOS CHÈQUES

■ Délivrance du chéquier	Gratuit
■ Expédition des chèquiers en recommandé :	
- Territoire	1 237 XPF (1 361 XPF TTC)
- Hors territoire	1 486 XPF (1 635 XPF TTC)
■ Conservation chèquiers à partir de 2 mois	2 595 XPF (2 855 XPF TTC)
■ Frais de rejet de chèque impayé	2 477 XPF
■ Frais de rejet de chèque pour autres motifs que provision insuffisante	2 635 XPF
■ Frais d'impayé pour chèque inférieur à 5 967 XPF, soit 50 euros	3 570 XPF
■ Frais de mise en interdit	4 720 XPF
■ Frais de lettre d'injonction	1 886 XPF
■ Envoi lettre d'information au mandataire	1 886 XPF
■ Frais de recommandé sur chèque impayé	1 886 XPF
■ Frais d'édition de certificat de non-paiement (à charge tireur et à demande du bénéficiaire)	3 066 XPF
■ Frais de déclaration	1 886 XPF
■ Frais de port	942 XPF (1 036 XPF TTC)
■ Blocage de provision en vue de régularisation	3 308 XPF
■ Chèque émis en infraction d'un interdit	4 012 XPF
■ Droit au timbre sur chéquier non barré (par formule)	200 XPF
■ Chèque certifié	2 595 XPF
■ Emission de chèque de Banque sur place	2 595 XPF
■ Opposition sur chèques émis	2 595 XPF
■ Opposition sur chèque en blanc (perte ou vol du chéquier)	3 066 XPF

VOS CARTES

Carte VISA ELECTRON	
■ Cotisation annuelle	3 980 XPF
■ Relèvement du plafond en paiement VISA ELECTRON jusqu'à 5 028 Euros	6 322 XPF
■ Relèvement du plafond en paiement VISA ELECTRON jusqu'à 7 550 Euros	12 644 XPF

Carte VISA CLASSIC internationale

■ Personnelle à débit immédiat	2 945 XPF
--------------------------------	-----------

■ Personnelle à débit différé	5 895 XPF
■ Relèvement du plafond en paiement Carte VISA CLASSIC :	
- VISA CLASSIC jusqu'à 5 028 Euros	6 136 XPF
- VISA CLASSIC jusqu'à 7 550 Euros	12 390 XPF
■ 2 ^{ème} Carte VISA classic sur même compte et même type de carte	50%

Carte VISA PREMIER

■ Professionnelle et personnelle	17 690 XPF
■ Relèvement du plafond en paiement Carte VISA PREMIER au-delà de 8 000 Euros	16 556 XPF

Carte VISA CLASSIC, PREMIER et ELECTRON

■ Résiliation du contrat Carte VISA	2 759 XPF
■ Reconfecion Carte VISA (suite opposition vol + nouvelle cotisation annuelle)	Gratuit
■ Reconfecion Carte VISA (suite opposition fraude - nouvelle cotisation annuelle gratuite)	Gratuit
■ Reconfecion Carte VISA (suite opposition perte + nouvelle cotisation annuelle)	2 759 XPF
■ Reconfecion ou réinitialisation Carte VISA (suite 3 codes faux chez le commerçant + nouvelle cotisation annuelle)	2 759 XPF
■ Modification de l'option de paiement Carte VISA	3 862 XPF
■ Demande de code secret Carte VISA	2 998 XPF

Carte TIARE (cotisation annuelle ou reconfecion)

■ TIARE	1 769 XPF
■ TIARE PLUS	2 360 XPF
■ PRESTIGE	2 949 XPF
■ TIARE CRÉDIT LIBERTÉ	1 769 XPF
■ Résiliation Carte TIARE	1 654 XPF
■ Demande de code secret	589 XPF
■ 2 ^{ème} Carte TIARE sur même compte et même type de carte	50%
■ Frais de réexpédition Carte VISA ou Tiare en A/R :	
- Territoire	1 237 XPF (1 361 XPF TTC)
- Hors Territoire	1 533 XPF (1 686 XPF TTC)
■ Frais de gardiennage d'une Carte VISA ou TIARE au-delà de 2 mois	2 478 XPF (2 726 XPF TTC)
■ Commission pour utilisation abusive	5 400 XPF (5 940 XPF TTC)
■ Frais d'opposition perte ou vol carte	1 850 XPF

VOS OPÉRATIONS AU GUICHET

■ Remise de chèques ou d'espèces au guichet ou dans l'espace libre service	
Valeur J pour les dépôts guichet	Gratuit
■ Commission pour autorisation de dépassement sur opération guichet	1 594 XPF
■ Délivrance Carte TEMPO	551 XPF
■ Retrait d'espèce avec chéquier dans l'agence qui tient le compte	Gratuit
■ Retrait omnibus hors chéquier personnel	539 XPF
■ Commission de retrait hors agence de domiciliation	200 XPF
■ Commission d'annulation commande de billets (devises et XPF) au-delà de 48h	2 107 XPF (2 318 XPF TTC)

■ Commission d'annulation commande de Traveler Cheque au-delà de 48h	2 107 XPF (2 318 XPF TTC)
■ Commission XPF devise non retirée au bout de 72h	0,50% min. 4 400 + TVA 10%
■ Pièces par rouleau commissions par rouleau	25 XPF (28 XPF TTC)
■ Change manuel	583 XPF (641 XPF TTC)
■ Commission de mise à disposition	643 XPF
■ Change manuel	583 XPF (641 XPF TTC)

VOS OPÉRATIONS DE CHANGE

■ Achat et vente de billet de banque devises/Euros mise à disposition Euros/devises ou XPF	2%
Minimum	1 451 XPF
Change manuel	583 XPF (641 XPF TTC)
■ Achat et vente de chèque de voyage devises/Euros mise à disposition Euros/devises ou XPF	1%
Minimum	1 228XPF
Change manuel	583 XPF (641 XPF TTC)
■ Vente de chèque de voyage à dient en XPF	1%
Minimum	1 237 XPF
■ Vente de chèque de voyage à non dient XPF	1%
Minimum	1 237 XPF
Change manuel	583 XPF (641 XPF TTC)
■ Frais de manipulation sur opération de change Billets de banque	583 XPF (641 XPF TTC)
■ Commission sur encaissement chèque de voyage par bordereau de remise	551 XPF (606 XPF TTC)
■ Par chèque de voyage	54 XPF (59 XPF TTC)
■ Serveur CHANGE	352 XPF (387 XPF TTC)
■ Échange dans la même devise :	
- Commission	1%
- Minimum de facturation	1 462 XPF

VIREMENTS LOCAUX EN XPF

■ Virement sur place entre comptes BT	Gratuit
■ Virement inter-bancaire sur place en XPF	293 XPF
■ Virement inter-bancaire par TIARE NET en XPF	180 XPF
■ Traitement manuel des virements ponctuels ou permanents non effectués faute de provision (1 présentation maxi)	3 066 XPF
■ Instructions permanentes (virements permanents) :	
constitution de dossier (sauf compte à compte pour un même client) :	
- Frais de mise en place prélevé au 1 ^{er} transfert	2 360 XPF
- Frais à date anniversaire prélevé 1 fois par an	2 360 XPF
■ Modification d'un dossier	1 651 XPF
■ Instructions permanentes par TIARE NET (virements permanents) :	
- Création du dossier pour virement permanent en interne (de compte BT à autre compte BT) ou en interbancaire local	2015 XPF
- Modification du dossier pour virement permanent en interne ou en interbancaire local	1034 XPF

■ Virements multi bénéficiaires sur place :	
- Papier (par bordereau)	648 XPF
- Commission pour message virement > 32 caractères	351 XPF

TRANSFERT DE FONDS VIREMENTS INTERNATIONAUX

OPÉRATIONS INITIÉES LOCALEMENT

■ Commission de transfert et virement en devises hors métropole	1/4%
■ Minimum de facturation	1 473 XPF
■ Commission d'établissement chèque non négociable à l'étranger	1 769 XPF
■ Opposition sur chèque non négociable à l'étranger (vol ou perte)	2 580 XPF
■ Frais d'annulation de chèque non négociable à l'étranger	1 228 XPF
■ Commission d'établissement chèque négociable à l'étranger	7 200 XPF
■ Commission de transfert et virement permanent en devises hors métropole :	
- Frais de mise en place prélevé au 1 ^{er} transfert	2 669 XPF
- Frais à date anniversaire-prélevé 1 fois par an	2 669 XPF
■ Annulation d'un transfert ou virement permanent en devises	1 238 XPF
■ Modification d'un transfert ou virement permanent en devises	1 641 XPF
■ Frais de port	942 XPF (1 036 XPF TTC)
■ Frais de "SWIFT" toute destination	1 769 XPF (1 946 XPF TTC)
■ Commission de transfert et virement en Euros et XPF métropole, DOM et COM (ex TOM)	1/4%
■ Minimum de facturation	1 462 XPF
■ Virement (ponctuel ou permanent) sur Tiare Net vers la métropole; Saisie en XPF, transfert contrepartie en Euro	1/4%
■ Minimum de facturation	1 462 XPF
■ Frais de télétransmission métropole, DOM et COM (ex TOM)	1 769 XPF (1 946 XPF TTC)
■ Virement Euro métropole refusé faute de provision	2 976 XPF
■ Frais de recherche relance suite aux opérations de transfert	2300 XPF (2 530 XPF TTC)

OPÉRATIONS REÇUES DES CORRESPONDANT

■ Rapatriements, (transferts reçus et tirages) (Euros/XPF) :	
- Bénéficiaire dient d'un confrère	1/1000%
- Minimum de facturation	1 591 XPF
- Maximum de facturation	8 024 XPF
■ Rapatriements, (transferts reçus et tirages) (en devises) :	
- Bénéficiaire dient BT en XPF ou dans la devise	
- Règlement en devise dient confrère	1/4%
- Minimum de facturation	1 769 XPF
■ Opposition aux chèques en euro ou en devises	5 000 XPF
■ Tirages en devises payables dans une banque de la place (présentation hors compensation) :	
commission (perçue si > 600 XPF)	1/4%